



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le jeudi 28 juin 2018 à 11 h et à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, mesdames et messieurs les conseillers-ères Audrey Bureau, Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Jocelyn Blondin, Isabelle N. Miron, Louise Boudrias, Cédric Tessier, Renée Amyot, Nathalie Lemieux, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Pierre Lanthier, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse formant quorum du conseil, sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Luc Bard, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint et M^c Suzanne Ouellet, greffier ainsi que Jean Audet, Luc Beaudoin, Martin Bélanger, Catherine Bellemare, Jean Boileau, Geneviève D'Amours, Yess Gacem, Laurence Gillot, Mario Harel, Melvin Jomphe, Arash Mohtashami-Maali et Marc Phaneuf.

CP20180628-P1 MESURES D'ENCADREMENT EN PRÉVISION DE LA LÉGALISATION DU CANNABIS

11 h 05 – Mot de la présidente de la Commission Gatineau, Ville en santé.

Monsieur Yess Gacem, accompagné de madame Geneviève D'Amours et de monsieur Luc Bard, présente les résultats des travaux de réflexion de la Commission Gatineau, Ville en santé sur la légalisation du cannabis et ses impacts.

Dans un premier temps, une mise en contexte est faite.

Madame Anne Martine Lafaille de la Direction de la santé publique fait un état des connaissances actuelles concernant la consommation de cannabis, suivi par monsieur Pierre Côté de la firme Léger qui présente les résultats des groupes de discussion et des sondages réalisés les 4 et 11 juin 2018.

Monsieur le conseiller Jean Lessard prend son siège.

Les résultats des consultations avec les commissions municipales, le portrait de la réglementation municipale, l'analyse des données du Centre d'appels non urgents et un résumé des enjeux soulevés sont plus amplement abordés.

Le comité plénier public est suspendu à 12 h 05.

Reprise du comité plénier public à 13 h 10.

Madame Geneviève D'Amours présente une analyse des mesures d'encadrement, de même que les trois options analysées par la Commission Gatineau, Ville en santé.

La Commission Gatineau, Ville en santé recommande :

- d'appliquer les mesures prévues à la loi encadrant le cannabis fumé dans les lieux publics;
- de contribuer, avec ses partenaires, aux activités de prévention et d'éducation, notamment auprès des jeunes;
- d'informer et de sensibiliser les citoyens sur l'importance du civisme et du respect d'autrui en collaboration avec ses partenaires;
- de réaliser un bilan de la première année d'application de la loi sur la légalisation du cannabis.

RECOMMANDATIONS :**CP-SLSDC-2018-33**

D'entériner la recommandation de la Commission Gatineau, Ville en santé afin d'appliquer les mesures prévues à la Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière, sans aucune autre restriction.

CP-SLSDC-2018-34

Mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, en collaboration avec le Service des communications, pour mettre en place une campagne d'information et de sensibilisation auprès des citoyens sur les mesures encadrant la consommation du cannabis dans les lieux publics et l'éco-civisme.

CP-SLSDC-2018-35

Mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à collaborer avec les partenaires du milieu afin de contribuer aux mesures de prévention, notamment auprès des jeunes et des clientèles vulnérables.

CP-SLSDC-2018-36

Mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés d'effectuer un bilan au comité plénier après un an d'application de cette réglementation qui entrera en vigueur le 17 octobre 2018.

CP-SLSDC-2018-37

Mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, en collaboration avec le Service des travaux publics, pour coordonner l'installation des affiches dans tous les lieux prévus par la loi.

CP-SLSDC-2018-38

Autoriser le trésorier à puiser, à même le surplus affecté au cannabis, la somme de 80 000 \$ afin de mettre en œuvre le plan de communication élaboré par le Service des communications.

CP-SLSDC-2018-39

Autoriser le trésorier à puiser les sommes nécessaires au surplus affecté au cannabis, dont la somme sera à déterminer, en fonction des exigences reliées à l'affichage pour la mise en œuvre ainsi qu'à l'entretien et au remplacement de ces affiches découlant de la Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis.

La présidente de la Commission Gatineau, Ville en santé prend la parole pour conclure.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Demande est faite pour que les membres du conseil soient informés de la localisation des futurs établissements de la Société québécoise du cannabis sur le territoire de la ville.

Un tour de table est fait sur chacune des recommandations :

CP-SLSDC-2018-33

POUR

M^{me} Audrey Bureau
 M. Gilles Chagnon
 M^{me} Maude Marquis-Bissonnette
 M. Jocelyn Blondin
 M^{me} Isabelle N. Miron
 M^{me} Louise Boudrias
 M. Cédric Tessier
 M^{me} Renée Amyot
 M^{me} Myriam Nadeau
 M. Gilles Carpentier
 M. Pierre Lanthier
 M. Jean-François LeBlanc
 M. Jean Lessard
 M. Marc Carrière
 M. Martin Lajeunesse
 M. Daniel Champagne
 M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin

CONTRE

M. Mike Duggan
 M^{me} Nathalie Lemieux

La recommandation **CP-SLSDC-2018-33** est acceptée à la majorité.

**CP-SLSDC-2018-34, CP-SLSDC-2018-35, CP-SLSDC-2018-36,
 CP-SLSDC 2018-37, CP-SLSDC-2018-38 et CP-SLSDC-2018-39**

POUR

M^{me} Audrey Bureau
 M. Gilles Chagnon
 M. Mike Duggan
 M^{me} Maude Marquis-Bissonnette
 M. Jocelyn Blondin
 M^{me} Isabelle N. Miron
 M^{me} Louise Boudrias
 M. Cédric Tessier
 M^{me} Renée Amyot
 M^{me} Myriam Nadeau
 M. Gilles Carpentier
 M. Pierre Lanthier
 M. Jean-François LeBlanc
 M. Jean Lessard
 M. Marc Carrière
 M. Martin Lajeunesse
 M. Daniel Champagne
 M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin

CONTRE

M^{me} Nathalie Lemieux

Les recommandations **CP-SLSDC-2018-34, CP-SLSDC-2018-35,
 CP-SLSDC-2018-36, CP-SLSDC-2018-37, CP-SLSDC-2018-38** et
CP-SLSDC-2018-39 sont acceptées à la majorité.

Un projet de résolution sera soumis au conseil municipal du 3 juillet 2018.

Le comité plénier public est suspendu à 14 h.

Reprise du comité plénier public à 14 h 20.

Madame la conseillère Myriam Nadeau a quitté son siège.

CP20180628-P2 **BIBLIOTHÈQUE LUCY-FARIS**

14 h 20 – Monsieur Arash Mohtashami-Maali, accompagné de monsieur Jean Audet, Luc Bard et de madame Lucie Gagnon, souhaite obtenir une orientation quant à l'emplacement à privilégier pour la bibliothèque Lucy-Faris.

Deux options sont présentées :

Option 1 – Démolition de la Place des Pionniers et construction d'un nouveau bâtiment.

Bibliothèque deux étages :	29 800 000 \$
Relocalisation :	<u>10 971 000 \$</u>
Total :	40 771 000 \$

Bibliothèque quatre étages :	44 500 000 \$
Relocalisation :	<u>10 971 000 \$</u>
Total :	55 471 000 \$

Option 2 – Construction d'un nouveau bâtiment au parc Paul Pelletier : 22 500 000 \$.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Madame la conseillère Renée Amyot quitte son siège.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin quitte son siège.

Monsieur le conseiller Martin Lajeunesse quitte son siège.

Madame la conseillère Nathalie Lemieux quitte son siège.

Madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette quitte son siège.

Monsieur le conseiller Marc Carrière quitte son siège.

Un projet de recommandation est déposé :

Que le conseil municipal abroge la recommandation du comité plénier du 27 juin 2017 pour l'installation de la bibliothèque sur le site Paul-Pelletier.

Que le conseil favorise la démolition de l'édifice appelé Place des Pionniers et la reconstruction d'une bibliothèque sur le site actuel.

Que le conseil mandate la Direction générale de soumettre au conseil, avant la fin de janvier 2019 des scénarios de relocalisation des activités qui ont lieu actuellement dans l'édifice ainsi que des modèles d'affaires multi-fonctions (multi-usages) possibles pour la nouvelle construction.

La recommandation est acceptée à l'unanimité.

Fin du comité plénier public à 15 h.